

Fiche ressource gestion

La comptabilité de gestion a pour objectif le calcul des différents coûts de l'entreprise. L'étude de la hiérarchie des coûts a permis de voir l'enchaînement de ceux-ci. Le réseau d'analyse comptable permet de décrire le cheminement des charges pour former ces différents coûts. Ainsi, nous verrons que certaines charges peuvent être affectées directement à un coût, alors que d'autres feront l'objet d'une répartition.

I / Notions de charges directes et de charges indirectes (rappel)

A • Les charges directes

Ce sont des charges qui peuvent être affectées directement à un coût particulier. Il y a deux catégories de charges directes :

- les matières et les fournitures ;
- la main-d'œuvre directe (MOD) : ce sont les heures de travail effectuées par les ouvriers pour la production.

B • Les charges indirectes

Ces charges ne peuvent être affectées directement à un coût particulier, car elles concernent plusieurs coûts. Elles doivent donc faire l'objet d'un traitement avant d'être imputées aux différents coûts.

II / Le traitement des charges indirectes : le modèle des centres d'analyse

Les charges indirectes doivent être analysées pour être réparties et être ainsi imputées aux différents coûts. Le modèle des centres d'analyse permet de répartir ces charges selon les différentes fonctions de l'entreprise.

A • Définition du centre d'analyse

Le centre d'analyse correspond à une division de l'entreprise en fonctions. On retrouve en général les grandes fonctions telles que : administration, approvisionnement, production, distribution. La fonction production est le plus souvent subdivisée : atelier 1, atelier 2...

Il y a des centres auxiliaires (centres dont l'activité sert à d'autres centres) et des centres principaux (dont le montant de charges indirectes va être affecté aux différents coûts).

B • Répartition primaire et répartition secondaire des charges indirectes

La répartition primaire consiste à répartir les charges indirectes entre les différents centres d'analyse de l'entreprise, suivant une clé de répartition (exprimée le plus souvent en pourcentage).

La répartition secondaire consiste ensuite à répartir les centres auxiliaires dans les centres principaux suivant une clé de répartition.

C • Imputation des charges indirectes aux coûts

L'imputation des charges indirectes aux différents coûts se fait sur la base d'unités d'œuvre ou d'assiettes de frais retenues pour chacun des différents centres principaux.

1) L'unité d'œuvre (UO)

Il s'agit d'une unité physique qui permet de mesurer l'activité d'un centre d'analyse principal. L'UO peut être exprimée en poids (kg, litres...), en pièces, en temps passé (heures de MOD), etc.

Le coût d'une unité d'œuvre se calcule ainsi :

Coût total du centre d'analyse ----- Nombre d'UO
--

2) L'assiette de frais

Quand il n'est pas possible de mesurer l'activité d'un centre par une unité physique, les charges indirectes sont imputées selon une base monétaire, appelée « assiette de frais » (ex : 10 000 € de chiffre d'affaires, coût de production...). Le taux de frais se calcule ainsi :

Coût total du centre d'analyse ----- Assiette de frais
--